



# Le Quotidien

## Statistique Canada

**Le jeudi 4 septembre 2003**

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

---

### COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

---

- **Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001** 2  
 Les nouveaux arrivants au pays ont déjà développé un fort attachement au Canada. La vaste majorité des immigrants ont déclaré qu'ils voulaient s'y établir en permanence et acquérir la citoyenneté canadienne. Toutefois, plusieurs ont dû surmonter des difficultés, telles que l'accès à l'emploi et la barrière des langues.
- 

### AUTRES COMMUNIQUÉS

---

Indice des prix à l'enseignement, 2001	7
Accroître l'autonomie des employés : une voie vers l'innovation, 1999	8
Revenu familial, 2001	9
Enquête sur le service téléphonique résidentiel, mai 2003	10
Scieries et ateliers de rabotage, juin 2003	10

---

### NOUVEAUX PRODUITS 11

---



## COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

### Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada

2001

Les nouveaux arrivants au pays ont déjà développé un fort attachement au Canada et, d'après les premières données de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), 98 % d'entre eux ont avoué que c'était la seule destination qu'ils avaient demandée lorsqu'ils ont décidé de quitter leur pays d'origine.

Plusieurs personnes ont immigré pour des raisons économiques. Certains immigrants sont venus au Canada pour rejoindre leur famille et d'autres ont quitté leur pays pour des raisons politiques ou d'autres motifs personnels. Toutefois, la plupart avaient la même intention, c'est-à-dire de faire du Canada leur nouvelle patrie. La vaste majorité des immigrants (91 %) ont déclaré qu'ils voulaient s'y établir en permanence et acquérir la citoyenneté canadienne.

D'octobre 2000 à septembre 2001, un nombre estimatif de 164 200 immigrants de 15 ans et plus ont été admis au Canada à titre de résidents permanents. Environ six mois après leur arrivée, quelque 12 000 d'entre eux ont été interrogés dans le cadre du premier cycle d'interviews de l'ELIC.

Dans cette enquête, on étudie comment les nouveaux immigrants arrivent à s'adapter à la vie canadienne. Selon les données, ils s'intègrent assez bien à leur nouvelle vie au Canada. Ainsi, 7 immigrants sur 10 ont dit être satisfaits de leur nouvelle vie au pays.

La plupart (85 %) s'étaient fait des amis depuis leur arrivée, plus particulièrement avec des personnes ayant les mêmes antécédents culturels. En fait, 63 % ont déclaré que la totalité ou la majeure partie de leurs nouveaux amis appartenaient au même groupe ethnique. En outre, 47 % ont révélé qu'ils voulaient faire venir les membres de leur parenté au Canada et parrainer leur demande d'immigration.

Cependant, il leur a fallu affronter des obstacles pour entreprendre une nouvelle vie en sol canadien. La recherche d'un emploi constitue l'activité pour laquelle les immigrants ont été les plus nombreux à rapporter des difficultés : 70 % de ceux qui ont tenté de décrocher un emploi ont signalé au moins un problème tel que la non-transférabilité des titres de compétences acquis à l'étranger, le manque de contacts ou la barrière des langues.

Par comparaison, 38 % des immigrants qui ont essayé de trouver un logement convenable et 40 %

#### Note aux lecteurs

*Menée par Statistique Canada et Citoyenneté et Immigration Canada dans le cadre du Projet de recherche sur les politiques, l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) est une enquête exhaustive dans laquelle on étudie comment les nouveaux immigrants parviennent à s'adapter à la vie canadienne. Le présent communiqué est fondé sur un nouveau rapport intitulé Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, les progrès et les perspectives.*

*Dans le premier cycle de cette enquête longitudinale, on a interviewé environ 12 000 du nombre approximatif de 164 200 immigrants de 15 ans et plus qui ont été admis au Canada entre octobre 2000 et septembre 2001. Le premier cycle d'interviews auprès des immigrants a été réalisé d'avril 2001 à juin 2002, environ six mois après leur arrivée. C'est le même groupe qui sera interviewé à deux autres reprises (environ deux et quatre ans après leur arrivée au pays).*

*Les renseignements recueillis au premier cycle d'interviews serviront de données de référence afin de décrire l'expérience de l'établissement. Vers la fin de 2005, au moment où les trois interviews seront terminées, l'enquête permettra de bien comprendre comment se déroule le processus d'établissement des nouveaux arrivants.*

*Une publication plus détaillée des résultats du premier cycle de l'ELIC sera diffusée au début de 2004. Cette publication portera sur les thèmes suivants : le profil des immigrants de l'ELIC, les motifs qui incitent à immigrer au Canada, les résultats à court terme liés au bien-être économique et social des nouveaux arrivants ainsi que l'analyse des obstacles que ceux-ci doivent surmonter.*

*En général, les immigrants sont admis au Canada selon trois principales catégories : la composante économique, la catégorie de la famille et la catégorie des réfugiés. Les immigrants de la composante économique forment 67 % de la population comprise dans l'ELIC. Dans cette catégorie, les demandeurs principaux représentent 56 % et leur conjoint et personnes à charge sont dans des proportions de 44 %. Au sein de la population visée, le pourcentage d'immigrants de la catégorie de la famille est d'environ 27 %. Enfin, les immigrants de la catégorie des réfugiés forment uniquement 6 % de cette même population. On a exclu de l'enquête les personnes de 15 ans et plus qui ont fait leur demande à l'intérieur même du pays (en particulier ceux qui ont obtenu l'asile politique).*

*Les demandeurs principaux de la composante économique sont évalués en fonction de leur capacité de répondre aux besoins du marché du travail canadien. Les critères de sélection relèvent d'un système qui attribue des points pour la capacité d'adaptation, l'âge, le niveau de scolarité, l'expérience de travail, la profession envisagée et la connaissance des langues officielles du pays. Des points supplémentaires peuvent être accordés au demandeur principal qui a un emploi réservé au Canada. Il peut être accompagné de son conjoint et de personnes à charge lorsqu'il arrive au Canada.*

de ceux qui ont tenté de poursuivre des études ou de la formation se sont heurtés à au moins une difficulté. Ainsi, selon les nouveaux arrivants qui ont été à la

recherche d'un logement convenable, les coûts élevés du logement et l'absence de garants ou de cosignataires ont été les principaux problèmes cités. Pour ce qui est de l'accès à la formation, la langue et l'argent ont constitué des obstacles. C'est dans l'accès aux services de santé que le moins d'immigrants (23 % seulement) ont dit avoir connu des difficultés. Parmi les problèmes évoqués, mentionnons les longues listes d'attente, les coûts élevés des soins dentaires et des médicaments d'ordonnance et la barrière des langues.

### Le réseau de parents et d'amis joue un rôle essentiel dans le processus initial d'établissement

Un grand nombre d'immigrants (87 %) avaient déjà un certain réseau d'entraide au pays à leur arrivée. Plus de la moitié (54 %) avaient déjà des parents et amis qui habitaient au Canada; un autre tiers (33 %) n'avaient que des amis. La plupart des nouveaux arrivants (78 %) se sont établis dans la région où demeuraient leurs parents et amis. Ils se sont fréquemment tournés vers ce réseau d'entraide lorsqu'ils ont éprouvé des difficultés à s'établir et ont eu besoin d'aide.

D'octobre 2000 à septembre 2001, les trois principales régions métropolitaines de recensement (RMR) du pays, à savoir Toronto, Vancouver et Montréal, ont attiré les trois quarts des nouveaux arrivants. Ce mode d'établissement est conforme aux tendances à long terme que dégagent les données de recensement et autres données d'enquête.

Les données de l'ELIC indiquent nettement que le réseau de parents et d'amis a influé au moins autant que les facteurs économiques sur le choix d'une destination par l'immigrant, mais les autres grandes raisons de ce choix (le climat, la langue, la présence d'une communauté ethnique, entre autres) variaient de ville en ville.

On aurait pu s'attendre à ce que les immigrants de la composante économique évoquent des facteurs économiques comme principale raison du choix d'une destination, mais tel n'a pas été le cas. Dans les trois RMR, 44 % des demandeurs principaux admis dans la catégorie économique ont déclaré qu'ils ont choisi leur destination parce que leurs parents et amis habitaient déjà dans la ville choisie. Seulement 19 % ont dit s'être laissé influencer par les perspectives d'emploi. D'autres raisons mentionnées étaient le mode de vie (7 %), les possibilités d'études (6 %) et le prix du logement dans la ville de destination (6 %).

La moitié des demandeurs principaux de cette catégorie ont choisi de s'établir à Toronto pour rejoindre des proches; moins du quart (23 %) l'ont fait à cause des perspectives d'emploi. D'autres facteurs importants dans le choix de Toronto ont été le mode de vie, le logement et la présence d'une communauté culturelle.

À Vancouver, 41 % des demandeurs principaux de la composante économique ont dit avoir voulu s'y établir pour rejoindre leurs parents et amis. Les conditions climatiques suivaient en importance : elles ont été mentionnées par le cinquième des demandeurs principaux. Une faible proportion d'immigrants ont opté pour Vancouver à cause des perspectives d'emploi.

À Montréal, la principale raison était aussi la présence de parents et d'amis. Ce facteur a été mentionné par 31 % des demandeurs principaux de la catégorie économique. Les facteurs qui suivaient en importance étaient la langue (19 %), les perspectives d'emploi (16 %) et les possibilités de formation (10 %).

Environ le cinquième des nouveaux arrivants (21 %) se sont établis dans des RMR autres que celles de Toronto, de Vancouver et de Montréal et 4 % ont choisi de s'installer à l'extérieur d'une RMR.

### Les cinq principales raisons invoquées par les demandeurs principaux de la composante économique de s'établir à Toronto, Vancouver ou Montréal 2001

	%
<b>Toronto</b>	
Famille et amis	49,7
Perspectives d'emploi	23,4
Mode de vie	4,9
Logement	4,9
Plusieurs personnes appartenant au même groupe ethnique vivant à Toronto	4,6
<b>Vancouver</b>	
Famille et amis	41,3
Climat	20,0
Mode de vie	11,7
Possibilités de poursuivre une formation	7,0
Perspectives d'emploi	6,1 <sup>E</sup>
<b>Montréal</b>	
Famille et amis	31,3
Langue	18,5
Perspectives d'emploi	15,8
Possibilités de poursuivre une formation	10,1
Mode de vie	8,3
<b>Autres RMR et à l'extérieur d'une RMR</b>	
Famille et amis	35,6
Perspectives d'emploi	32,3
Possibilités de poursuivre une formation	12,1
Mode de vie	5,6
Possibilités d'affaires	5,5

<sup>E</sup> À utiliser avec prudence.

Si ces gens ont privilégié une destination autre qu'une des trois principales RMR du pays, c'est à cause des parents et amis (36 %) et des perspectives d'emploi (32 %). En fait, par rapport à Toronto, Vancouver ou Montréal, ces autres destinations ont attiré proportionnellement plus de demandeurs principaux de la catégorie économique ayant déclaré

les perspectives d'emploi comme facteur premier quant au choix d'une destination. Les facteurs de possibilités de formation (12 %), du mode de vie (6 %) et de perspectives d'affaires (6 %) sont les autres grandes raisons pour lesquelles les demandeurs principaux de la catégorie économique ont décidé de s'établir ailleurs que dans les trois RMR.

**Presque la moitié des nouveaux arrivants avaient trouvé du travail six mois après leur arrivée**

En relativement peu de temps, 44 % (72 100) des nouveaux arrivants ont trouvé du travail. De ce nombre, 8 personnes sur 10 ont obtenu un emploi à temps plein et les autres, un emploi à temps partiel.

Au moment de l'interview, environ 37 % (42 200) des nouveaux arrivants étaient toujours en quête d'un travail.

Au total, 114 400 nouveaux immigrants appartenaient à la population active, ce qui représente un taux d'activité de 70 % pour l'ensemble des nouveaux arrivants. Le taux était encore plus élevé chez les nouveaux arrivants de 25 à 44 ans (78 %), mais demeurait légèrement inférieur à celui du groupe d'âge équivalent de toute la population canadienne selon les données de l'Enquête sur la population active (86 %).

Le taux d'emploi était le plus élevé chez les immigrants du groupe d'âge de 25 à 44 ans. La moitié des membres de ce groupe d'âge travaillaient six mois après leur établissement, comparativement à 36 % des personnes de 15 à 24 ans et à 35 % de celles de 45 à 64 ans.

De même, les nouveaux arrivants qui ont été admis comme demandeurs principaux de la composante économique présentaient un taux d'emploi plus élevé (59 %) que les immigrants de la catégorie de la famille (39 %) ou les conjoints et personnes à charge de la catégorie économique (34 %).

La connaissance des langues officielles du pays avait aussi une incidence sur l'emploi chez les nouveaux arrivants. Plus de la moitié (52 %) des immigrants de 25 à 44 ans qui pouvaient parler en français ou en anglais avaient un emploi au moment de l'enquête. Par comparaison, le tiers seulement (33 %) de ceux qui ne connaissaient ni le français ni l'anglais avaient pu obtenir un emploi.

**Six nouveaux arrivants sur dix ont travaillé dans d'autres secteurs professionnels après l'immigration**

Sur dix nouveaux arrivants qui travaillaient au moment de l'enquête, six se trouvaient dans un secteur

professionnel différent de celui qui avait précédé leur immigration.

**Principaux groupes professionnels d'immigrants avant et après leur arrivée au Canada 2001**

	Hommes		Femmes	
	Avant leur arrivée	Après leur arrivée	Avant leur arrivée	Après leur arrivée
	Nombre			
Immigrants ayant un emploi avant et après leur arrivée au Canada	39 700	43 800	22 300	28 300
	%			
Postes de gestion	12,7	4,4	8,0	2,6
Emplois dans le secteur des affaires, de la finance et de l'administration	8,1	9,8	25,3	17,9
Emplois dans le secteur des sciences naturelles et appliquées et emplois connexes	38,6	18,8	16,8	6,8
Emplois dans le secteur de la santé	3,5	1,8	10,0	4,2
Emplois dans le secteur des sciences sociales, de l'éducation, des services gouvernementaux et de l'activité religieuse	7,3	4,8	17,6	6,2
Emplois dans le secteur des arts, de la culture, des loisirs et des sports	1,8	1,0 <sup>E</sup>	3,8	1,8 <sup>E</sup>
Emplois dans le secteur des ventes et services	10,2	24,9	12,1	37,3
Emplois dans le secteur commercial, des transports comme conducteur de matériel et emplois connexes	9,9	10,4	0,7 <sup>E</sup>	2,7
Emplois exclusifs au secteur des industries primaires	3,6	1,8	1,3 <sup>E</sup>	2,6
Emplois exclusifs au secteur de la transformation, de la fabrication et des services	4,1	22,3	4,4	17,9

<sup>E</sup> À utiliser avec prudence.

Les hommes et les femmes qui travaillaient environ six mois après leur arrivée se trouvaient en plus grand nombre dans le secteur de la vente et des services et dans celui de la transformation et de la fabrication. Il s'agit d'un important changement de répartition par rapport aux secteurs professionnels antérieurs à l'immigration. Avant l'arrivée en sol canadien, les

deux groupes professionnels les plus fréquents chez les hommes étaient ceux des sciences naturelles et appliquées et de la gestion et, chez les femmes, ceux des affaires, des finances et de l'administration, des sciences sociales, de l'éducation, des services gouvernementaux et de l'activité religieuse.

Pour beaucoup d'immigrants, l'emploi occupé les premiers mois ayant suivi l'immigration pourrait avoir été transitoire. Un certain nombre d'immigrants étaient toujours en quête d'un emploi dans la profession à laquelle ils étaient formés au départ.

Sur le nombre de nouveaux arrivants qui avaient un emploi au moment de l'enquête, 42 % étaient à la recherche d'un nouvel emploi. Ceux qui travaillaient dans un groupe professionnel autre que celui qui avait précédé l'immigration étaient plus susceptibles de chercher un nouvel emploi (52 %) que les personnes dont le secteur professionnel n'avait pas changé à la suite de l'immigration (30 %).

### **De grandes entraves pour décrocher un emploi étaient le manque d'expérience au Canada et les difficultés de transférabilité des titres de compétences acquis à l'étranger**

Un facteur clé de l'accès à l'emploi est d'avoir acquis dans le pays d'origine des titres de compétences ou un niveau de scolarité (diplôme ou grade) qui sont reconnus par le pays de destination. Dans des études antérieures, on a constaté que les immigrants ayant une formation professionnelle à leur arrivée dans les années 1990 avaient eu de la difficulté à faire reconnaître leurs titres de compétences acquis à l'étranger. Cette constatation valait particulièrement pour ceux qui avaient reçu leur formation dans un système éducatif différent du système canadien.

D'après les données de l'enquête, 76 % (ou 124 700) des nouveaux arrivants avaient acquis au moins un titre de compétences à l'étranger. (Les titres de compétences désignent les titres plus élevés qu'un diplôme d'études secondaires, y compris les titres professionnels ou techniques ainsi que tous les autres grades, diplômes ou certificats décernés à l'étranger.)

Pour ces immigrants, les plus grandes entraves pour décrocher un emploi étaient le manque d'expérience sur le marché du travail canadien et la difficulté de faire reconnaître leurs titres acquis dans le pays d'origine. Chacun de ces obstacles a été évoqué par 26 % des nouveaux arrivants qui avaient acquis des titres à l'étranger et signalaient au moins un problème pour ce qui est de décrocher un emploi.

Une autre proportion de 22 % ont indiqué la barrière des langues et 9 %, le manque de postes comme première difficulté pour ce qui est de décrocher un emploi.

Six mois environ après leur arrivée, 26 % des immigrants ayant une formation professionnelle avaient pu faire vérifier au moins un de leurs titres de compétences par un employeur, un établissement d'enseignement ou l'organisme de réglementation de leur profession au Canada. Une autre proportion de 13 % avaient fait vérifier leurs titres par des sources à l'étranger ou par des agents d'immigration et 61 % n'avaient pas encore entrepris de démarches en vue de faire reconnaître leurs titres.

Sur dix nouveaux arrivants qui avaient fait reconnaître un de leurs titres par un employeur, un établissement d'enseignement ou un organisme professionnel au Canada, cinq ont dit qu'au moins un organisme d'agrément avait intégralement accepté leurs titres; 22 % des autres avaient eu droit à une reconnaissance partielle et environ 15 % attendaient toujours les résultats de l'évaluation de leurs titres par un tel organisme. Enfin, 13 % avaient vu au moins un de leurs titres refusé par un organisme d'agrément.

### **La barrière des langues représente une difficulté importante en ce qui a trait à l'établissement**

À leur arrivée au Canada, 18 % des nouveaux arrivants ont dit être incapables de parler dans l'une ou l'autre des langues officielles du pays, ce qui s'explique par la forte proportion d'immigrants en provenance de pays qui ne sont ni francophones ni anglophones. Les immigrants incapables de s'exprimer dans une des langues officielles canadiennes à leur arrivée étaient généralement plus âgés et étaient le plus souvent admis dans la catégorie de la famille ou des réfugiés. De plus, les immigrantes étaient moins susceptibles que les immigrants de connaître le français ou l'anglais.

Dans l'ensemble, 22 % des immigrants qui ont évoqué au moins un problème pour ce qui est de décrocher un emploi ont mentionné le manque de maîtrise de l'une ou l'autre des langues officielles comme le plus grand obstacle qu'ils aient dû affronter sur ce plan. Ceux qui ne pouvaient parler ni en français ni en anglais risquaient plus que ceux qui connaissaient au moins une langue officielle de mentionner la barrière des langues comme difficulté première pour ce qui est de décrocher un emploi (69 % contre 16 %).

La langue était aussi un des obstacles les plus fréquemment déclarés par les nouveaux arrivants pour les autres aspects de l'établissement. Une proportion de 15 % des immigrants qui ont évoqué des problèmes d'accès aux services de santé ont dit que la langue avait représenté une barrière. De même, 27 % de ceux qui ont eu de la difficulté à compléter leur formation ont mentionné la langue comme principale difficulté.

### **La plupart des nouveaux arrivants voulaient compléter leur formation**

Plusieurs nouveaux arrivants ont dit qu'il était important de poursuivre leur formation pour réussir au Canada. Bon nombre de nouveaux arrivants (67 %) avaient l'intention de s'inscrire à un programme de formation une fois arrivés au pays. Les études universitaires, auxquelles songeaient 40 % des nouveaux arrivants, étaient la formation la plus couramment visée.

Même les immigrants ayant obtenu un diplôme universitaire avant leur arrivée comptaient parmi ceux qui prévoyaient poursuivre leurs études postsecondaires dans une université du pays. En fait, les deux tiers d'entre eux ont dit avoir l'intention de continuer leurs études dans une université canadienne.

Environ six mois après avoir obtenu leur droit d'établissement, 45 % des nouveaux arrivants s'étaient déjà inscrits à des cours. Comme la langue constituait une préoccupation majeure pour un grand nombre d'immigrants, les cours de langue étaient la formation la plus recherchée dans les premiers mois qui suivaient l'arrivée.

Du nombre d'immigrants qui avaient entrepris une certaine formation, 58 % avaient suivi au moins un cours

d'anglais et 1 personne sur 10 avait reçu une certaine formation en français. La plupart des nouveaux arrivants qui ont suivi des cours d'anglais dans les premiers mois suivant leur arrivée habitaient à l'extérieur du Québec (93 %), et la majorité des gens qui avaient pris des cours de français demeuraient au Québec (95 %).

De plus, 28 % des immigrants avaient suivi un ou plusieurs cours menant à un grade ou à un certificat et 12 % s'étaient inscrits à des cours, des ateliers ou des séminaires liés à l'emploi.

### **Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4422.**

La publication *Faits saillants de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2000-2001* (89-611-XIF, gratuite) est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Conditions sociales*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la ligne Info-médias de Statistique Canada au (613) 951-4636. ■

---

## AUTRES COMMUNIQUÉS

---

### Indice des prix à l'enseignement 2001

Pour la troisième année consécutive, les prix des biens et services de l'enseignement primaire et secondaire ont augmenté davantage que le taux global d'inflation.

En 2001, l'indice des prix à l'enseignement (IPE) a progressé de 3,0 %, tandis que le taux d'inflation, mesuré par l'Indice des prix à la consommation (IPC), s'est accru de 2,6 %. Entre 1992 et 2001, l'IPE a affiché une hausse de 16,9 %, soit une augmentation annuelle moyenne de 1,9 %. Cette augmentation s'apparente à la croissance de 16,4 % de l'IPC durant la même période, soit une hausse annuelle moyenne de 1,8 %.

Les salaires des enseignants, qui représentent plus de 70 % des dépenses d'exploitation des conseils scolaires, sont la principale composante de l'IPE. Ils ont augmenté, en moyenne, de 2,5 % par année entre 1999 et 2001, c'est-à-dire à un taux légèrement inférieur au taux annuel moyen de croissance de l'IPC (2,7 %) au cours de la même période. Ces hausses sont attribuables aux dispositions rétroactives de diverses conventions collectives. Les salaires des enseignants avaient progressé de moins de 1 % par année entre 1994 et 1998.

Les salaires du personnel non enseignant, qui représentent moins de 10 % des dépenses d'exploitation, ont crû de 4,6 % en 2001. Il ont crû, en moyenne, de 4,3 % par année entre 1999 et 2001. De 1992 à 2001, les salaires du personnel non enseignant ont affiché une hausse de 17,5 %, soit une croissance annuelle moyenne de 1,9 %.

De 1992 à 2001, les salaires des enseignants et du personnel non enseignant ont augmenté de 12,1% au Canada. Les hausses les plus faibles ont été observées en Ontario (+8,4 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (+9,2 %) et en Nouvelle-Écosse (+9,3 %), tandis que les hausses les plus élevées ont été enregistrées en Saskatchewan (+18,5 %), au Québec (+17,6 %) et en Alberta (+16,9 %).

En 2001, les composantes non salariales de l'IPE ont affiché une croissance de 3 %. De 1999 à 2001, ces composantes ont cru de 9,4 %, soit une augmentation moyenne de 4,7 %. Les composantes non salariales

comprennent les services des installations scolaires, comme le gaz, le mazout et l'électricité; le matériel didactique, comme les cahiers de notes et les stylos; les honoraires et les services contractuels, comme le transport scolaire. Ces composantes non salariales représentent 20 % du budget total d'exploitation des conseils scolaires.

Entre 1992 et 2001, la composante non salariale de l'IPE a progressé de 39,9 %, c'est-à-dire plus du double du taux de croissance de la composante salariale. Au cours de la période de dix ans, les hausses les plus fortes des coûts non salariaux ont été relevées au Manitoba (+44,6 %), en Alberta (+41,3 %) et en Ontario (+41,3 %), et les plus faibles ont été observées à l'Île-du-Prince-Édouard (+27,3 %), au Nouveau-Brunswick (+31,0 %) et à Terre-Neuve (+31,3 %).

**Nota :** L'indice des prix à l'enseignement (IPE) a été créé au cours des années 1970. Il sert à déterminer si les variations des dépenses d'exploitation liées à l'enseignement primaire et secondaire sont attribuables à l'inflation ou à des variations de la quantité et de la qualité des biens et services achetés par les écoles, y compris les services d'enseignement. L'IPE sert principalement à indiquer les fluctuations des prix dans l'enseignement primaire et secondaire et à exprimer les dépenses de ce secteur en dollars constants. Les données de l'IPE sont maintenant disponibles pour la période allant de 1971 à 2001.

**Données stockées dans CANSIM : tableau 478-0013.**

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3144.**

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle du Centre de la statistique de l'éducation au (613) 951-7608 ou composez sans frais le 1 800 307-3382, ou communiquez avec Raynald Lortie au (613) 951-1525 ([raynald.lortie@statcan.ca](mailto:raynald.lortie@statcan.ca)), Centre de la statistique de l'éducation. □

**Niveau et taux de croissance annuel de l'IPE et de ses principales composantes par rapport à l'IPC (1992=100)**

	Importance relative des composantes de l'IPE %	1997	1998	1999	2000	2001
<b>Indice des prix à l'enseignement (IPE)</b>	<b>100,0</b>	<b>106,6</b>	<b>107,6</b>	<b>110,1</b>	<b>113,5</b>	<b>116,9</b>
<b>Variation en % par rapport à l'année précédente</b>		<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	<b>2,3</b>	<b>3,1</b>	<b>3,0</b>
Traitements et salaires	79,4	103,0	104,2	106,5	108,9	112,1
Variation en %		0,6	1,2	2,2	2,3	3,0
Salaires des enseignants	71,0	102,9	104,0	106,3	108,5	111,5
Variation en %		0,5	1,0	2,2	2,1	2,8
Salaires du personnel non enseignant	8,4	103,2	105,9	108,3	112,3	117,5
Variation en %		1,5	2,7	2,2	3,7	4,6
Composantes non salariales	20,6	124,3	124,3	127,9	135,8	139,9
Variation en %		1,5	0,0	2,8	6,2	3,0
Matériel didactique	7,1	152,5	149,0	153,9	167,7	167,7
Variation en %		-1,9	-2,3	3,3	9,0	0,0
Installations, fournitures et services	4,5	105,8	106,0	109,4	118,0	124,7
Variation en %		3,6	0,1	3,2	7,9	5,7
Honoraires et services contractuels	9,0	118,0	120,0	122,7	126,8	131,9
Variation en %		3,2	1,7	2,3	3,3	4,0
Indice des prix à la consommation		107,6	108,6	110,5	113,5	116,4
Variation en %		1,6	0,9	1,7	2,7	2,6

**Note:** Les taux de croissance peuvent être légèrement différents en raison de l'arrondissement.

**Accroître l'autonomie des employés : une voie vers l'innovation**  
1999

Selon un nouveau rapport, les entreprises qui appliquent un vaste éventail de pratiques constructives en matière de ressources humaines sont plus susceptibles d'innover que celles qui en utilisent moins ou encore aucune.

Non seulement sont-elles plus susceptibles d'innover, mais elles sont aussi proportionnellement plus nombreuses à lancer des innovations qui sont des premières sur le marché plutôt que simplement des nouveautés dans leurs firmes.

À l'aide des données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés de 1999, les auteurs examinent le lien entre les pratiques de gestion en matière de ressources humaines (GRH) et l'innovation dans les entreprises canadiennes. L'innovation y est définie comme l'introduction d'un produit ou d'un processus de production nouveau ou amélioré.

Il ressort de l'étude que la probabilité d'introduire une innovation est la plus élevée lorsque les entreprises ont recours à des pratiques découlant de trois domaines reliés à la gestion des ressources humaines : la formation; les pratiques favorisant la participation des employés, comme le partage de l'information, la

conception flexible des tâches et les groupes de travail autonomes; et les méthodes de rémunération, comme les mesures incitatives individuelles et la participation aux bénéfiques.

L'innovation est aussi plus fréquente lorsque de nombreuses pratiques sont utilisées de façon intensive, par exemple, lorsqu'une proportion élevée des travailleurs ont été formés.

L'utilisation d'un plus grand nombre de pratiques en matière de gestion des ressources humaines renforce le lien avec l'innovation. Par exemple, une entreprise a une probabilité de 32 % d'être un innovateur « premier sur le marché » lorsqu'elle utilise plus de six de ces pratiques, de 11 % lorsqu'elle en utilise trois ou moins, et de seulement 4 % si elle n'en adopte aucune.

Parmi d'autres facteurs qui dénotent un lien positif avec l'innovation figurent la concurrence internationale, du moins dans le secteur manufacturier, et la propriété étrangère dans le secteur non manufacturier.

L'étude confirme les éléments d'information contenus dans de nombreux ouvrages économiques, qui soulignent que la performance en matière d'innovation d'une entreprise tient à des interactions complexes et dynamiques entre, d'une part, sa propre capacité interne d'innover et, d'autre part, des compétences et connaissances spécialisées externes. Sur le plan interne, une entreprise doit conserver ses



travailleurs clés et les garder très motivés pour assurer la continuité de son processus d'accumulation de connaissances, ce qui est essentiel à l'innovation.

Pour ce faire, l'entreprise peut utiliser des avantages financiers (rémunération) et des avantages non financiers (pratiques favorisant la participation des employés et la formation) pour offrir un environnement plus stimulant à ses travailleurs.

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2615.**

Le rapport intitulé *Accroître l'autonomie des employés : une voie vers l'innovation* (71-584-MIF, n° 8, gratuit), est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Travail*.

Le rapport est également offert dans le site Web de la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada ([www.hrhc-drhc.gc.ca/dgra](http://www.hrhc-drhc.gc.ca/dgra)).

Pour plus de renseignements, communiquez avec les Relations avec les médias au (819) 994-5559, Développement des ressources humaines Canada. Pour plus de renseignements au sujet de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés, ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Nathalie Caron au (613) 951-4051 ([nathalie.caron@statcan.ca](mailto:nathalie.caron@statcan.ca)), Division de la statistique du travail, Statistique Canada. ■

## Revenu familial 2001

Le revenu total médian des familles au Canada a augmenté de 7,7 % entre 1997 et 2001, après correction de l'inflation. Le Nunavut a enregistré l'augmentation la plus prononcée (+13,2 %), suivi des Territoires du Nord-Ouest, de l'Alberta et de Terre-Neuve-et-Labrador.

L'augmentation au Nunavut, là où le revenu total médian est maintenant de 44 800 \$, est survenue surtout entre 2000 et 2001; il s'agit d'un revirement par rapport aux années précédentes, au cours desquelles le revenu total médian avait fléchi dans ce territoire. Toutefois, ce montant était tout de même en deçà de celui des Territoires du Nord-Ouest, le plus haut parmi les provinces et territoires en 2001 (70 300 \$), suivi du Yukon (61 000 \$) et de l'Alberta (59 900 \$).

Entre 2000 et 2001, le revenu total médian a augmenté à la fois chez les familles comptant un couple

et les familles monoparentales dans chaque province et territoire. Il s'agit de la seule fois que cela s'est produit entre 1997 et 2001. En 2001, le revenu médian des familles comptant un couple a atteint 59 600 \$, et celui des familles monoparentales, 27 200 \$.

Parmi les régions métropolitaines de recensement, de 1997 à 2001, c'est Edmonton qui a enregistré la plus forte hausse du revenu familial médian (+11,8 %). On a observé des hausses de 11,0 % à Ottawa-Gatineau, de 10,0 % à Calgary, de 9,6 % à St. John's et de 8,5 % à Kitchener.

Lorsque l'on classe le revenu total médian des familles du plus élevé au plus faible en 2001, Ottawa-Gatineau arrive en tête de liste avec 68 500 \$, suivie d'Oshawa avec 67 700 \$ et de Windsor avec 65 600 \$. Calgary a gagné du terrain en 2001. Sa médiane de 65 100 \$ lui a permis de surpasser Kitchener (63 400 \$).

La médiane est le point au-dessus duquel se situe la moitié des revenus et au-dessous duquel se trouve l'autre moitié.

Les données du présent communiqué proviennent principalement des déclarations de revenus produites au printemps 2002. Toutes les données sur le revenu sont avant le paiement de l'impôt et après réception des transferts.

Les données sur le revenu familial, dans la publication *Données sur les familles* (13C0016, prix variés), et celles sur le revenu des aînés, dans la publication *Aînés* (89C0022, prix variés), sont offertes pour les itinéraires de facteur, les secteurs de recensement, les régions de tri d'acheminement urbaines (les trois premiers caractères du code postal), les villes, les circonscriptions électorales fédérales, les agglomérations de recensement, les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement, les régions économiques, les provinces, les territoires et le Canada.

**Données stockées dans CANSIM : tableaux 111-0009 à 111-0013.**

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4105.**

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-9720 ou composez sans frais le 1 866 652-8443; télécopieur : (613) 951-4745 ou sans frais au 1 866 652-8444 ([saadinfo@statcan.ca](mailto:saadinfo@statcan.ca)), Division des données régionales et administratives. □

**Revenu total médian des familles  
2001**

	Type de familles			
	Familles comptant un couple	Familles monoparentales	Ensemble des familles (comptant un couple et familles monoparentales)	Personnes hors famille
	en dollars	en dollars	en dollars	en dollars
<b>Canada</b>	<b>59 600</b>	<b>27 200</b>	<b>53 500</b>	<b>20 100</b>
St. John's	59 800	23 800	51 800	16 600
Halifax	63 100	25 000	56 000	21 300
Saint John	57 000	22 900	49 600	17 600
Saguenay	56 500	26 500	51 800	16 200
Québec	60 400	31 200	55 400	19 300
Sherbrooke	54 400	27 500	49 100	16 900
Trois-Rivières	53 100	24 600	47 500	15 900
Montréal	58 300	28 200	52 100	18 900
Ottawa-Gatineau	76 600	33 200	68 500	26 400
Kingston	64 200	27 900	57 800	21 000
Oshawa	75 200	31 300	67 700	25 500
Toronto	64 700	31 900	57 900	22 600
Hamilton	68 700	30 100	62 300	22 800
St.Catharines-Niagara	61 100	27 400	55 200	21 000
Kitchener	69 200	30 700	63 400	24 400
London	65 000	27 900	58 200	22 200
Windsor	73 700	29 000	65 600	24 000
Sudbury	63 900	24 800	56 800	19 600
Thunder Bay	66 600	26 400	59 800	21 000
Winnipeg	60 900	27 300	54 600	20 600
Regina	67 700	27 300	59 200	21 500
Saskatoon	61 400	23 700	54 300	19 800
Calgary	71 500	32 900	65 100	25 600
Edmonton	68 400	29 500	61 200	22 400
Abbotsford	54 400	23 700	49 100	19 200
Vancouver	58 100	29 100	52 800	21 700
Victoria	64 700	30 700	58 500	23 400

**Enquête sur le service téléphonique résidentiel**

Mai 2003

Le fichier de microdonnées de l'Enquête sur le service téléphonique résidentiel de mai 2003 (56M0001XCB, 500 \$) est maintenant en vente. L'information contenue dans ce fichier renvoie à l'étendue du service téléphonique résidentiel dans les dix provinces canadiennes. Voir *Pour commander les produits*.

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4426.**

Pour plus de renseignements à propos des produits et des services connexes ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services aux clients au (613) 951-3321 ou composez sans frais le 1 800 461-9050 (*des@statcan.ca*), Division des enquêtes spéciales. Télécopieur : (613) 951-4527. ■

**Scieries et ateliers de rabotage**

Juin 2003

Il est maintenant possible de consulter les données de juin sur les scieries et les ateliers de rabotage.

**Données stockées dans CANSIM : tableau 303-0009.**

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2134.**

Le numéro de juin 2003 de *Scieries et ateliers de rabotage*, vol. 57, n° 6 (35-003-XIB, 9 \$ / 86 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873 8789 (*manufact@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

## NOUVEAUX PRODUITS

**La revue des céréales et des graines oléagineuses,**  
juin 2003, vol. 26, n° 6  
**Numéro au catalogue : 22-007-XIB (11\$/112\$).**

**La revue des céréales et des graines oléagineuses,**  
juin 2003, vol. 26, n° 6  
**Numéro au catalogue : 22-007-XPB (15\$/149\$).**

**Scieries et ateliers de rabotage,** juin 2003, vol. 57,  
n° 6  
**Numéro au catalogue : 35-003-XIB (9 \$/86 \$).**

**Enquête sur le service téléphonique résidentiel,**  
mai 2003  
**Numéro au catalogue : 56M0001XCB (500 \$).**

**Opérations internationales du Canada en valeurs  
mobilières,** juin 2003, vol. 69, n° 6  
**Numéro au catalogue : 67-002-XIF (14 \$/132 \$).**

**Série sur le milieu de travail en évolution :  
Accroître l'autonomie des employés : une voie vers  
l'innovation,** n° 8  
**Numéro au catalogue : 71-584-MIF**  
(gratuit).

**Faits saillants de l'Enquête longitudinale auprès  
des immigrants du Canada, 2000-2001**  
**Numéro au catalogue : 89-611-XIF**  
(gratuit).

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent  
pas les taxes de vente. Des frais de livraison  
supplémentaires s'appliquent aux envois à  
l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par : -XIB ou  
-XIF représentent la version électronique offerte sur  
Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB  
ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version  
électronique sur disquette et -XCB ou -XCF, la version  
électronique sur CD-ROM.

### Pour commander les produits

**Pour commander les produits par téléphone :**

Ayez en main : • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez :	<b>1 800 267-6677</b>
Pour les autres pays, composez :	<b>1 613 951-7277</b>
Pour envoyer votre commande par télécopieur :	<b>1 877 287-4369</b>
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte :	<b>1 800 700-1033</b>


**Pour commander par la poste, écrivez à :** Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Pour commander par Internet :** écrivez à [order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca) ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-010-150-03000003



# Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 4 septembre 2003  
Pour être diffusé à 8 h 30

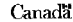

**PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS**

- **Transport urbain, 1998** 2  
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1998, les Canadiens ont effectué un voyage moyen de déplacement au travail sans les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5  
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

**AUTRES COMMUNIQUÉS**

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emplois sur les anticipations à court terme 10
- Aides en termes positifs, septembre terminant le 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

**NOUVELLES PARUTIONS** 12



## Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [lstproc@statcan.ca](mailto:lstproc@statcan.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2003. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.